



COMMISSION EUROPÉENNE
DG CONCURRENCE

Marchés et cas I: Energie et environnement
Le Directeur

Bruxelles, 02.02.2022

Cher Pétitionnaire,

La Commission est consciente du rôle bénéfique que les communautés d'énergie renouvelable peuvent jouer dans la réalisation des objectifs du pacte vert pour l'Europe. Bien que la communication intitulée « Une politique de concurrence adaptée aux nouveaux défis » ne traite pas des communautés d'énergie renouvelable, la Commission a inclus plusieurs nouvelles dispositions visant à soutenir ces acteurs importants dans les lignes directrices révisées concernant les aides d'État à l'énergie et à l'environnement. Les nouvelles lignes directrices ont été adoptées le 27 janvier 2022 et sont d'application¹.

Les nouvelles lignes directrices offrent une plus grande souplesse aux communautés d'énergie renouvelable, en exemptant les petits projets de communautés énergétiques des exigences en matière de mise en concurrence et en leur permettant de bénéficier d'un soutien direct des prix sans obligation de vendre l'électricité produite sur le marché. La Commission est également consciente du fait que les communautés d'énergie renouvelable peuvent aussi souhaiter développer des projets de plus grande envergure et se félicite de cette possibilité. Toutefois, les grands projets ont une incidence plus importante sur la concurrence. Il s'agit donc de trouver le juste équilibre, et la Commission a pris note de votre suggestion concernant les seuils de ces exemptions.

En outre, la Commission a également pris note de votre suggestion d'adopter des règles qui établissent une distinction entre l'énergie éolienne et les autres formes d'énergie. Les nouvelles lignes directrices donnent aux États membres une plus grande liberté que ne le permettraient les anciennes lignes directrices de procéder à des appels d'offres technologiquement spécifiques. L'objectif est de parvenir à un juste équilibre entre la garantie d'un bon rapport coût-efficacité des dépenses publiques et le soutien au déploiement de technologies qui peuvent être essentielles pour atteindre les objectifs du pacte vert.

J'espère que ces informations vous seront utiles et je vous remercie d'avoir écrit à la Commission sur ce sujet important.

Sincères salutations,

(e-signed)
Anna Colucci

¹ https://ec.europa.eu/competition-policy/sectors/energy-and-environment/legislation_en